

1) sur les ajustements collèges :

→ **nouvelles ouvertures :**

- Barbusse Saint-Denis : 4ème

- La Courtille Saint-Denis : 5ème

- Joliot Curie Stains : 6ème

- Jean Jaurès Villepinte : 3ème

- Camus Rosny : 4ème

- Romain Rolland Clichy : 6ème

DSDEN : concernant les demandes d'ouvertures de classes, il ne faut pas se fier à AFFELNET, il faut attendre les inscriptions dans les établissements les redoublant-e-s ne sont pas prioritaires, ils et elles peuvent être « dispatchés »

→ **situations particulières évoquées :**

- Jean Lollive, Pantin : ouverture de classe en 4ème sans les heures nécessaires (horaires plancher, perte de toutes les heures de marge)

DSDEN adjoint affirme avoir fait ce qu'il a dit avec l'ajustement (une division supplémentaire en 5ème)

préavis de grève sur jeudi pour demande d'audience : pas de réponse sur la demande d'audience

- Henri IV Vaujours : dépassements et dérogations acceptées, pb sur le taux d'encadrement à la demi-pension

DSDEN : attend l'état des inscrits

- Jorissen Drancy : conflit avec la direction, pb conseils de discipline et revendication ouverture de classe en 4ème, préavis de grève pour jeudi

DSDEN : renvoie chacun à ses responsabilités, ne sait plus quoi faire pour renouer la confiance avec l'équipe enseignante, la proposition de DHG de l'équipe est faite avec une 4ème qui n'ouvrira pas (les redoublants ne sont pas prioritaires, ils peuvent être « dispatchés »)

- Mandela Blanc-Mesnil : demande enregistrée

- lycée Flora Tristan Noisy-le-Grand : 2nde créée sur heures supplémentaires

- Jean Jaurès Montreuil : préavis de grève pour le 1^{er} septembre car n'ont pas obtenu les heures projets demandées

- collège international Noisy-le-Grand : risque d'aspirer les CSP+

DSDEN : contingentement 1/3 du 93, 1/3 académie, 1/3 autre, pas de quota de CSP mais « porte ce soucis »

- Jean Jaurès Saint-Ouen : inquiétude sur le niveau 3ème et 6ème

DSDEN : il y aura des inscriptions dans le nouveau collège et les redoublants ne sont pas prioritaires, les anciens CLA seront aussi bien suivis ailleurs...

- Curie Les Lilas : inquiétude sur le niveau 6ème

DSDEN : vigilance car difficulté par le passé mais attente des remontées des inscriptions

- Delaune Bobigny : compléments de services alors qu'il y a des heures supplémentaires, dépassements des seuils au niveau 6ème

DSDEN : répartition encore en train de se faire avec Sémard où on ne peut pas ouvrir en raison des locaux contraints

le CG prépare une nouvelle sectorisation sur Bobigny pour la rentrée 2016 (après les grands travaux)

- Jean Moulin Montreuil :

DSDEN : l'ouverture d'une 5ème est à l'étude

- Le Parc à Aulnay : inquiétude sur des compléments de services avec le nouveau collège

un bâtiment va être fermé par le CG, seul le bâtiment principal fonctionnera donc il peut y avoir un impact sur les services

- Fabien Saint-Denis : demande d'une 6ème et d'une 3ème

DSDEN : demande enregistrée

- Thorez Stains : demande d'une 6ème

DSDEN : demande enregistrée

L'analyse et les revendications de Sud éducation Créteil :

→ **Le peu d'heures en réserves laisse présager du pire à la rentrée étant donnés les effectifs**

→ **Les seuils doivent être respectés dans toutes les classes : les divisions nécessaires doivent être créées (20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA)**

→ **Tous les élèves, y compris les redoublant-e-s et les ex-CLA, doivent pouvoir s'inscrire dans leur établissement de secteur ou dans l'établissement où ils ont suivi leur scolarité**

2) sur les REP+ : informations de la DSDEN

- les pondérations de SEGPA et des BMP seront effectuées grâce à la réserve REP+ (64,5h)

- les heures de concertation seront dans les emplois du temps hebdomadaires des profs même s'ils ne seront pas « mobilisés » systématiquement sur ces créneaux (les collègues seront « mobilisés » selon les thématiques abordées) : il ne s'agit pas d'une décharge liée à la pénibilité du travail ni d'une pondération identique au CPGE ou à l'heure de chaire en terminale (travail individuel) mais de temps de concertation pour que les enseignants construisent entre eux des outils pour des élèves particulièrement fragiles

il n'y aura pas de pondération pour les professeur-e-s documentalistes

- sur le calcul de la pondération : attente de confirmation mais a priori les 0,1 manquants avec les 1h30 de décharge seraient compensés par le doublement de la prime ZEP

→ il n'y aura pas de moyens supplémentaires (ni dotation pédagogique, ni dotation vie scolaire) pour les nouvelles missions REP+ (soutien, accueil, relations avec les familles...), il s'agit plutôt de coordonner des missions déjà existantes (*sic!*)

L'analyse et les revendications de Sud éducation Créteil pour l'éducation prioritaire :

→ **la pénibilité du travail doit être prise en compte par une réelle décharge abaissant les obligations de services : 1/9ème de minoration de service pour tous les personnels de l'éducation prioritaire (vie scolaire, agent-e-s, enseignant-e-s)**

→ **contre le pilotage renforcé des établissements : Sud éducation revendique des heures de concertation pour tous les personnels enseignants et non enseignants mais dans le cadre de la liberté des choix d'organisation par les équipes pédagogiques !**

→ **une réelle éducation prioritaire ne peut se faire sans moyens : Sud éducation Créteil demande abondamment des dotations pour abaisser les seuils dans les classes (16 élèves par classe dans toutes l'éducation prioritaire) et de pouvoir enseigner différemment (co-enseignement, co-observation, pédagogies alternatives...)**

3) moyens vie scolaires

DSDEN : à la rentrée 2013, 56,5 postes avaient été supprimés mais toutes les suppressions n'avaient pas été immédiatement effectuées (attente des départs des AP en cours d'année)

Cette année 6 postes sont créés mais on supprime 8 « sur-implantations » donc au total la rentrée se fait avec 2 postes de moins (10 créations de postes d'AED surtout pour les 6 nouveaux collèges et 24 suppressions de 1/2 postes d'AP)

Les AP dont les postes sont supprimés arrivent « presque tou-te-s » en fin de contract le 31/08 au bout des 6 ans

L'analyse et les revendications de Sud éducation Créteil :

→ **il est inacceptable que des postes soient supprimés là où il y a une augmentation des effectifs**

→ **Sud éducation revendique : Au moins 1CPE dans tous les collèges quelque soit le nombre d'élèves, 1 CPE pour 120 élèves dans les collèges ordinaires et 1 pour 100 en éducation prioritaire. En plus du CPE, 1 personnel de vie scolaire (AED/AP...) pour 50 élèves en collège ordinaire et 2 pour 50 en éducation prioritaire. SUD Éducation revendique la création d'une fonction d'éducateur/trice scolaire titulaire dans les établissements.**

4) berceaux stagiaires

DSDEN : les 558 postes collèges et LGT devraient suffire

beaucoup de postes non pourvus au concours qui se retrouvent par des manques dans le 93 : par exemple 116 berceaux stagiaires de maths ne seront pas pourvus (alors que dans le 94 il n'y en a aucun et dans le 77 seulement 2)

DSDEN : le problème du recrutement ne sera pas résolu dans le 93 sans une augmentation des salaires

L'analyse et les revendications de Sud éducation Créteil :

→ **l'attractivité du département ne peut se résoudre par une seule augmentation salariale (qui elle doit être prise en compte dans toutes l'Ile-de-France)**

→ **Sud éducation revendique l'abrogation des décrets de la mastérisation, un recrutement à bas +3 et une formation rémunérée de 2 ans validée par un master pour tou-te-s les professeur-e-s**

5) problème des compléments de services

beaucoup de collègues se sont vus imposer des compléments de services sans en avoir été informés auparavant car les CA n'ont pas eu lieu, ils n'ont pas pu participer aux mutations intra-académiques pour obtenir le quota d'HSA, des compléments de services ont été imposés à des collègues alors que des heures supplémentaires sont données aux autres collègues de la discipline

L'analyse et les revendications de Sud éducation Créteil :

→ **les CA doivent se tenir et les collègues être informés des suppressions/ouvertures de postes et éventuels compléments de services au plus tôt**

→ **lors des comités techniques ministériels sur la réforme des statuts, Sud éducation s'est opposé à toute possibilité d'imposer un complément de service à un-e enseignant-e lorsque le volume d'heures supplémentaires attribué dans la discipline permettrait d'assurer un temps plein dans son établissement à l'enseignant-e concerné-e !**